

Organisme de **FORMATION**

Uriopss Hauts-de-France

Livret d'accueil du stagiaire



www.uriopss-hdf.fr

N° SIRET : 78371241700055

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31590078159

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

Notre organisme de formation a obtenu, en avril 2020,
la certification "Qualiopi" garantissant la qualité
de nos actions de formation !



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Personnes contacts

Martine BABELA

Chargée de mission Inter/Intra – Référente handicap



m.babela@uriopss-hdf.fr

☎ 03.22.71.74.73 / 06.10.85.13.76

Mathilde LE BIHAN

Responsable pédagogique et qualité



m.lebihan@uriopss-hdf.fr

☎ 03.20.12.83.40

Michaël VINCENT

Chargé de mission Inter/Intra – Référent évaluation



m.vincent@uriopss-hdf.fr

☎ 03.20.12.83.45 / 06.18.49.81.02

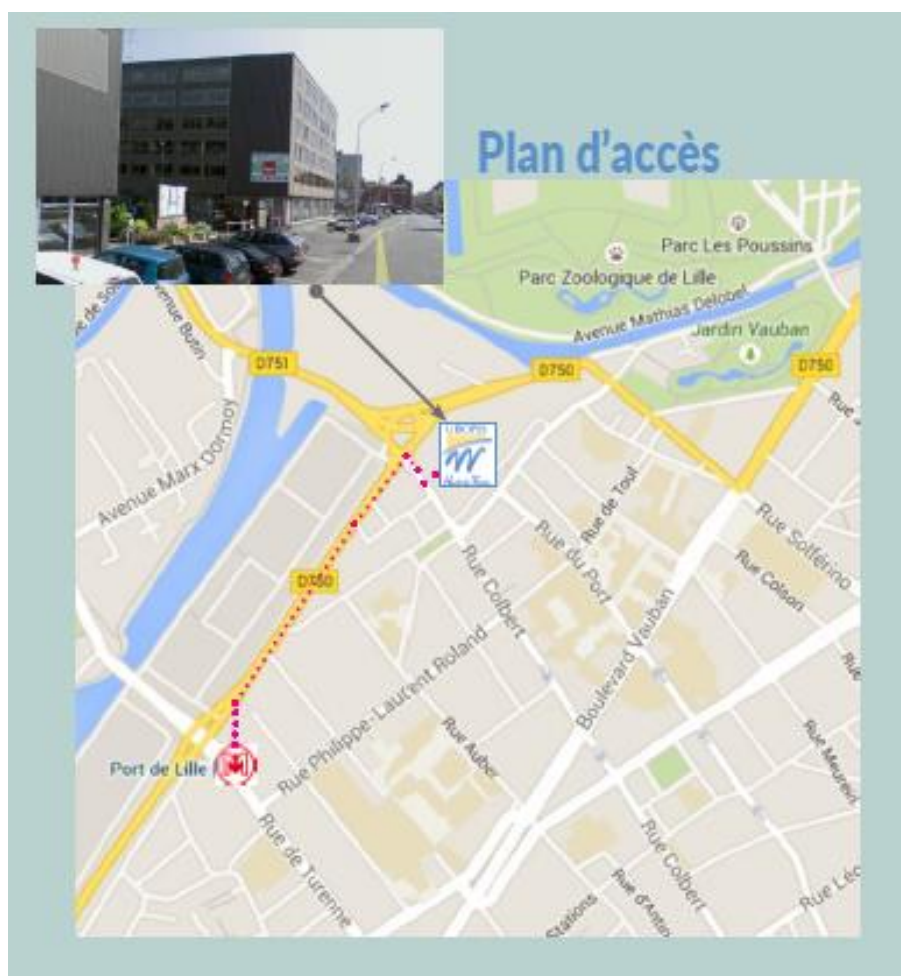
Se rendre à la formation

LOCALISATION ET STATIONNEMENT

Uriopss Hauts-de-France - Lille (59)

199-201 rue Colbert
Bâtiment Douai - 5ème étage
59000 LILLE
Tél : 03.20.12.83.43

Parking payant aux abords



URIOPSS Hauts-de-France • www.uriopss-hdf.fr • contact@uriopss-hdf.fr

Siège social • Centre Vauban • 199-201 rue Colbert • Bâtiment Douai • 59000 Lille • Tél : 03 20 12 83 43
SIRET 783 712 417 00055

Numéro de déclaration d'activité : 31 59 00 781 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Version n°3 – Date d'effet le 4 septembre 2023

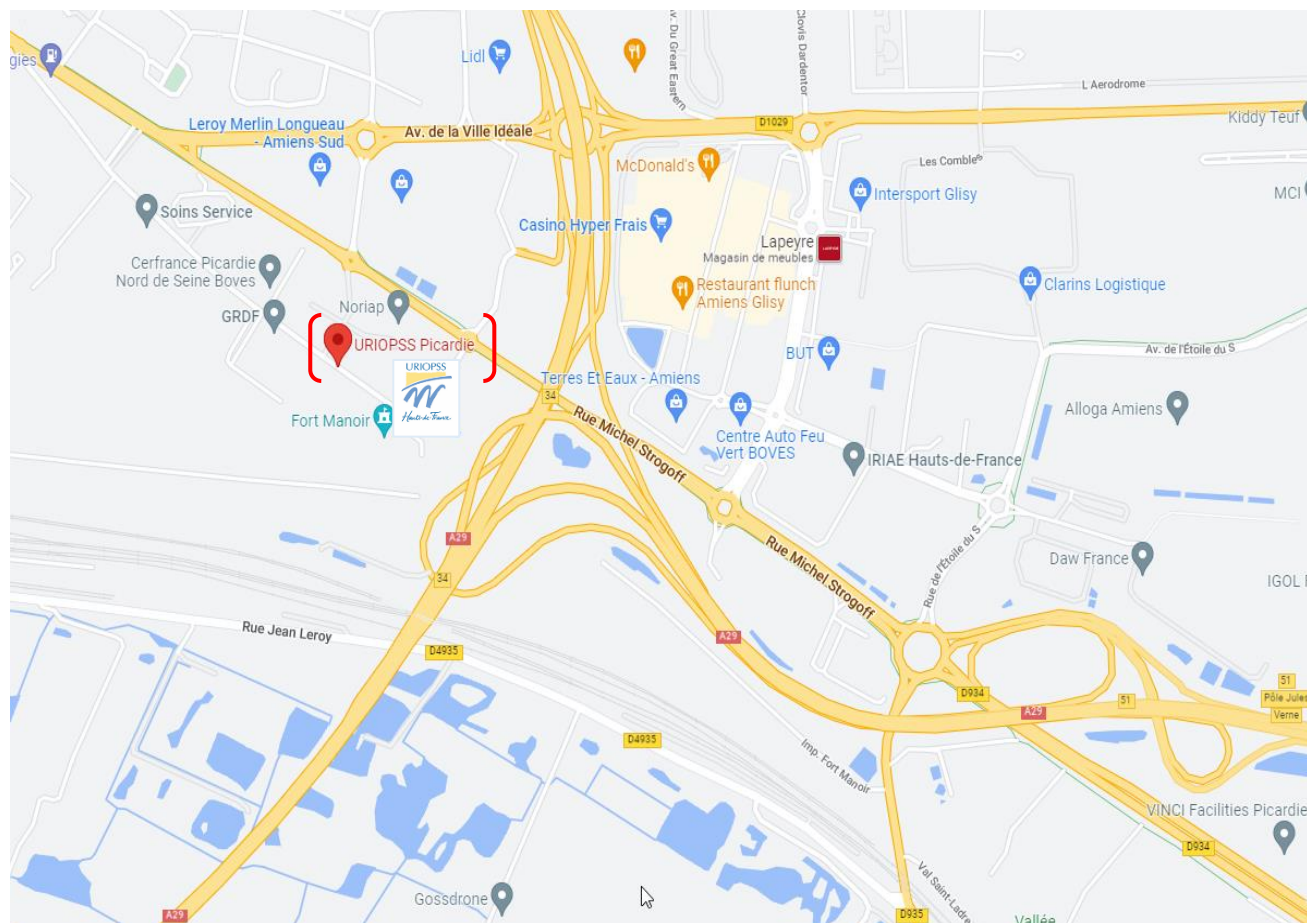
Uriopss Hauts-de-France – Boves (80)

21 Rue de l'Île Mystérieuse

80440 Boves

Tél : 03.22.71.74.74

Parking gratuit aux abords



Parking gratuit face à la crèche



Empruntez l'accès piéton



Bureaux situés en rez-de-jardin (sous la crèche)

URIOPSS Hauts-de-France • www.uriopss-hdf.fr • contact@uriopss-hdf.fr

Siège social • Centre Vauban • 199-201 rue Colbert • Bâtiment Douai • 59000 Lille • Tél : 03 20 12 83 43

SIRET 783 712 417 00055

Numéro de déclaration d'activité : 31 59 00 781 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Version n°3 – Date d'effet le 4 septembre 2023

■ JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Les locaux de l'Uriopss sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

En dehors de ces horaires toute demande peut être formulée par mail (contact@uriopss-hdf.fr).

■ EQUIPEMENT

Les salles sont équipées de vidéoprojecteurs, tableaux blancs et paperboard. Elles disposent d'écrans vidéo permettant la visioconférence. Accès WIFI sur demande.

Accueil et suivi

Important ! La communication du **mail du stagiaire et du responsable** est importante afin de vous assurer le bon acheminement des différents documents concernant la formation.

Règlement intérieur

consultable également sur notre site <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

(NB : pour les formations INTRA, le règlement intérieur de la structure d'accueil s'applique)

■ HORAIRES, DUREE

En règle générale, les formations ont lieu de 9h à 17h, soit une durée de 7 heures. Les horaires peuvent être redéfinis si nécessaire avec le commanditaire.

■ ACCUEIL DES STAGIAIRES ET PRISE EN COMPTE DES ATTENTES / BESOINS

Accueil prévu à partir de 8h30. Une collation d'accueil vous sera offerte à votre arrivée.

URIOPSS Hauts-de-France • www.uriopss-hdf.fr • contact@uriopss-hdf.fr

Siège social • Centre Vauban • 199-201 rue Colbert • Bâtiment Douai • 59000 Lille • Tél : 03 20 12 83 43
SIRET 783 712 417 00055

Numéro de déclaration d'activité : 31 59 00 781 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Version n°3 – Date d'effet le 4 septembre 2023

Questionnaire en amont du stage et tour de table le premier jour permettront au formateur de recueillir vos attentes/besoins et ainsi d'ajuster le contenu le cas échéant.

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.



Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Rappel référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

■ PAUSE DEJEUNER

Les repas sont pris à l'extérieur (réservation faite par l'Uriopss sur proposition) dans la mesure du possible en présence du formateur. Ces frais ainsi que les frais de déplacement ne sont pas inclus dans le coût du stage.

A noter : Formations INTRA

L'établissement/service choisit et précise le lieu de la formation. L'organisation des repas incombe à l'établissement/service qui en assure la réservation pour les stagiaires et le formateur.

■ ABSENTEISME

L'inscription à une action collective suppose l'engagement du stagiaire à suivre la totalité de la formation. Une annulation ou un désistement de dernière minute sans motif valable fera l'objet d'une facturation.

■ DEPART ANTICIPE

En cas de départ anticipé à une journée de formation, il vous sera demandé de remplir une décharge de responsabilité.

URIOPSS Hauts-de-France • www.uriopss-hdf.fr • contact@uriopss-hdf.fr

Siège social • Centre Vauban • 199-201 rue Colbert • Bâtiment Douai • 59000 Lille • Tél : 03 20 12 83 43
SIRET 783 712 417 00055

Numéro de déclaration d'activité : 31 59 00 781 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Version n°3 – Date d'effet le 4 septembre 2023

A noter : Formations A DISTANCE (*blended-learning ou 100% distanciel*)



Notre réseau s'est doté d'un Campus numérique adapté aux différents parcours formation (formation 100% à distance, mixte, ...). Simple d'utilisation, il permet aux apprenants d'accéder aux ressources pédagogiques à leur rythme, valider leurs acquis par des activités pédagogiques variées, échanger lors de temps « synchrones » en classes virtuelles ou « asynchrones » via un forum dédié à la formation suivie, (...).

L'Uriopss adresse par mail au stagiaire les conditions de déroulement (dates et horaires des classes virtuelles, codes d'accès, ...). La liste du matériel nécessaire pour suivre la formation est également transmise (ordinateur avec connexion internet, caméra et micro).

Une assistance technique est proposée au stagiaire en cas de besoin :

Michael Vincent
03.20.12.83.45 / 06.18.49.81.02
m.vincent@uriopss-hdf.fr

■ SUPPORT ET EVALUATION

Auto-évaluation des objectifs pédagogiques par le stagiaire et contrôle du formateur

Le contenu de l'action de formation a été préalablement défini avec votre employeur. Le formateur s'assure de la bonne compréhension du contenu de son intervention par les stagiaires tout au long de la formation (questions, reformulations, ...). Des réajustements seront faits en fonction de vos besoins et de vos problématiques.

Au cours et/ou en fin de formation, le formateur propose aux stagiaires d'autoévaluer leurs connaissances (QUIZ, QCM, cas pratiques, ...), en lien avec les objectifs pédagogiques.

Satisfaction de l'action de formation suivie

En fin de session, les stagiaires sont invités à remplir une fiche individuelle d'évaluation (« *évaluation à chaud* ») portant sur le contenu pédagogique, la méthode employée, les conditions de réalisation de la formation. Ces évaluations sont traitées par le service formation. Elles permettent une démarche d'amélioration continue de nos actions. Une synthèse est remise au commanditaire. Un échange avec lui peut également avoir lieu afin d'évaluer la qualité du service rendu par notre organisme.

Bilan du formateur

A l'issue de l'action de formation, le formateur complète un bilan qu'il adresse au service formation. Celui-ci permet de s'assurer des conditions de réalisation de la formation, du respect du programme, des adaptations éventuelles des modalités pédagogiques aux objectifs, de l'acquisition des connaissances.

Evaluation à froid de la formation

Pour certains modules, dans les trois à six mois qui suivent le stage, un questionnaire en ligne sera adressé à chaque stagiaire, directement ou par l'intermédiaire de leur employeur pour diffusion.

À l'issue de la formation, l'Uriopss adresse aux participants :

- Le support de la formation
- L'attestation de fin de formation
- Les questionnaires

Collecte et traitement des données à caractère personnel

Notice d'information relative à la collecte de données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, nous vous informons que nous collectons et traitons des données à caractère personnel vous concernant.

Le Responsable du traitement est l'Uriopss Hauts-de-France.

Le traitement des données collectées a pour finalités l'information, la gestion des inscriptions, le suivi et l'évaluation des actions de formations délivrées par l'Uriopss, conformément aux exigences de certification du Référentiel National Qualité.

En application du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en faisant une demande par courrier adressé à l'Uriopss ou par mail : contact@uriopss-hdf.fr.